



Récupération nom de famille avant Francisation

Par Oana06

Bonjour,
Arrivés de Roumanie en 1975, mes parents ont francisés notre de nom de famille lors de notre naturalisation vers 1985. Aujourd'hui mes parents ne sont plus de ce monde, je souhaiterais savoir si je peux récupérer mon nom de famille Roumain, mais j'aimerais également savoir si je peux garder le francisé, ainsi avoir mes deux noms au même titre qu'un nom de famille composé.

Je suis fille unique, pas d'enfant, je suis seule restante de ma famille.

J'ai un profond respect et de la reconnaissance envers mes parents de l'avoir fait, car c'est un sacrifice que de renoncer à perdre son nom, mais aujourd'hui suite au décès de mes parents je souhaiterais me voir rattachée à mes racines d'origines par mon nom de naissance et en même temps garder avec fierté mon nom français. C'est murement réfléchi.

Je vous Merci infiniment d'avoir pris le temps de me lire.

Bien cordialement

Oana R.

Par Isadore

Bonjour,

Cumuler les deux noms, cela me semble impossible, vous risquez de devoir choisir. Pour le reste, votre demande ne semble pas correspondre aux "motifs légitimes" fréquemment admis :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1656>

Vous pouvez toujours prendre l'avis d'un avocat spécialisé dans le sujet qui analysera la jurisprudence. C'est dans tous les cas une procédure longue.

Par Oana06

Bonjour,

Merci beaucoup d'avoir prit le temps de me lire et de votre réflexion, cela me rend triste de lire cela, car cela me tient énormément à c?ur, un nom c'est important et dans la démarche de faire une action intelligente mes parents ont fait un grand sacrifice, et aujourd'hui me retrouvant sans plus aucune famille c'est le seule lien racine qu'il me reste, me dire qu'il est perdu est douloureux...mais je vais prendre en considération votre message et je vais alors sans doute contacter un avocat pour en savoir plus...

Merci bien encore

Une agréable soirée à vous